



MAIRIE DE POUGNY

46 rue de la Mairie 01550 Pougny
Tél : 04 50 56 78 77

Mail : pougny@pougny01.com
Site internet : www.pougny01.com

Horaires d'ouverture

Lundi, Mardi, Jeudi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Mercredi
9h à 12h

Fermeture

Mercredi après-midi et vendredi

Rendez-vous avec Mme la Maire
Les lundis de 16h30 à 17h30

Conseil municipal
Tous les premiers mercredis du mois

Rendez-vous urbanisme
Les lundis de 16h30 à 17h30

La Périgolade : 07 86 09 04 57

Assistante sociale : 04 50 42 12 65

Bus à la demande : voir page 4

Allo encombrants : 04 50 20 65 86

État civil : etatcivillpougny@pougny01.com

Numéros d'urgence

15 : Médecin de garde - SAMU

3237 : Pharmacie de garde

17 : Police secours

18 : Sapeurs pompiers

112 : Urgences UE et CH

LE MOT DE LA MAIRE

Le contexte social de notre pays est tendu. Il y avait des lustres que nous n'avions pas connu de telles manifestations à Bellegarde, comme dans de nombreuses petites villes. Ainsi, contre 70 % des Français-e-s, 90 % des actifs, contre tous les syndicats, et sans vote de l'Assemblée, le gouvernement a imposé d'atteindre 64 ans pour avoir le droit de prendre sa retraite et a accéléré le passage à 43 annuités pour avoir une retraite complète sans décote, ce qui pénalise tous les salariés dont de nombreuses femmes. A la suite du covid, les salarié-e-s des services publics pensaient qu'une reconnaissance importante de ces métiers allait s'opérer.

Une crise supplémentaire vient de surgir dans l'actualité : la crise de la ressource en eau. Dans le Pays de Gex, les nappes phréatiques étaient encore basses en mars. Cette année nous avons acheté en Suisse beaucoup plus d'eau, d'où un coût en hausse de 9 %.

Je siége au conseil d'administration de la Régie des Eaux depuis trois ans et je réclame que des mesures d'économie d'eau soient préconisées. Il y a eu plusieurs séances sur ce thème au conseil d'administration. Celui-ci semblait favorable à l'installation de cuves de collecte d'eaux de pluie à usage d'arrosage, et à d'autres idées. Mais la majorité politique qui gère le conseil communautaire freine, ne le veut pas et, comme pour le versement transport qui pourrait permettre un développement du transport en commun, nous n'avons pas été entendus. On m'avait pourtant promis une étude mais je ne vois rien venir. J'ai donc voté contre le budget 2023 du conseil communautaire : il n'est pas à la hauteur des enjeux sociaux ou climatiques.

Des raisons de plus pour avoir une vie de village sereine et de belles initiatives, comme la journée du nettoyage.

Annie Marcelot

BUDGET 2023

L'exercice 2022, détaillé ci-dessous, fait apparaître un important excédent de fonctionnement de 615 327,66 € dû, en partie, au versement en 2022 de la CFG 2021 et de la CFG 2022, auquel s'ajoute un excédent d'investissement de 2 004 299,05 €.

Les excédents sont reportés au budget 2023, 200 000 € à la section de fonctionnement, et 2 619 626,71 € (415 327,66 + 2 004 299,05) à la section d'investissement.

Le budget primitif 2023 se monte à 4 633 873,97 €, soit 1 138 000,00 € pour la section de fonctionnement et

3 495 873,97 € pour la section d'investissement. Il a été adopté (12 voix pour et 1 abstention émise par Régine Chamot).

Nous avons anticipé la hausse prévisible du fonctionnement du fait de la hausse des prix et de la mise en service de l'école agrandie.

Dans le volet investissement nous parvenons à inscrire au budget l'ensemble des opérations programmées : agrandissement de l'école, aménagements des accès à la gare, réalisation de cheminements piétons et cycles, et construction de la salle des fêtes.

Compte administratif 2022

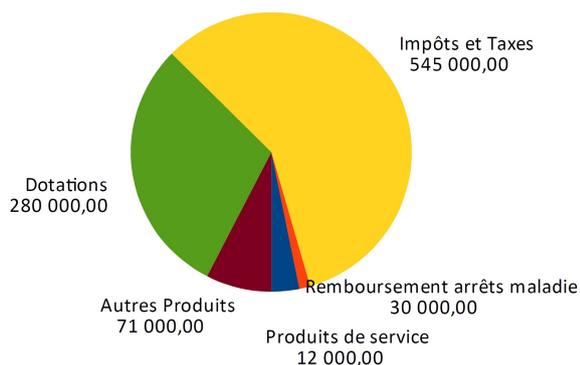
Fonctionnement :			
Total des dépenses	836 965,01 €	Excédent Fonctionnement	275 178,19 €
Total des recettes	1 112 143,20 €	Excédent reporté n-1	340 149,47 €
Excédent Exercice	275 178,19 €	Excédent de Clôture	615 327,66 €
Investissement :			
Total des dépenses	775 469,73 €	Excédent Investissement	-368 392,93 €
Total des recettes	407 076,80 €	Excédent reporté n-1	2 372 691,98 €
Excédent Exercice	-368 392,93 €	Excédent de Clôture	2 004 299,05 €

FONCTIONNEMENT 2023

Recettes : 1 138 000,00 €

938 000 € + 200 000,00 € (excédent reporté de 2022)

Recettes réelles



Les recettes fiscales augmentent légèrement du fait de la hausse de 7,1 % des bases fiscales.

Les « produits de services » sont très réduits avec la mise en gestion du périscolaire par Familles rurales.

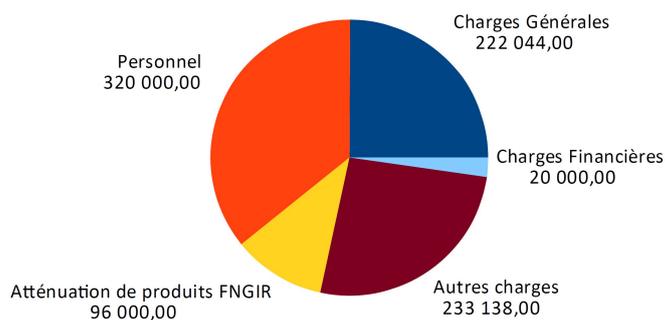
Les recettes de loyers (autres produits) sont constantes grâce à une gestion rigoureuse des logements.

La compensation financière genevoise (CFG) augmente à 233 000 € (211 000 € pour 2022), elle est inscrite au compte "dotations".

Dépenses : 1 138 000,00 €

891 182,00 € + 230 000 € (virés à l'investissement)
et 16 818,00 € d'opérations d'ordre

Dépenses réelles



Les "charges générales" permettent les dépenses de fonctionnement de la commune avec des moyens pour l'entretien des locaux municipaux et des logements.

Les "autres charges" vont financer l'achèvement de la route de la Douane et la rémunération de Familles rurales pour le périscolaire.

la ligne "personnel" permet d'envisager un recrutement d'agents municipaux supplémentaires.

Nous assurons le financement des projets d'investissement en prévoyant d'y virer 230 000 €.

BUDGET 2023

FISCALITÉ

La commune perçoit trois taxes, la taxe foncière sur les propriétés bâties, la taxe foncière sur les propriétés non bâties. La taxe d'habitation a disparue en 2023, sauf sur les résidences secondaires.

Le Conseil municipal a décidé de ne pas revoir les taux d'imposition. Ils restent donc au niveau de 2022.

Toutefois les bases fiscales (valeurs locatives) ont été réévaluées par la loi de finance de l'état (+ 7,1 %) ce qui va de fait augmenter les taxes locales.

DETTE

La dette de la commune s'élève à 952 279,45 €, fin 2022. Elle résulte de deux emprunts.

L'emprunt de 1 million, contracté pour la salle des fêtes, reste dédié à ce projet.

L'emprunt de 550 k€, contracté pour les logements de l'école arrivera à échéance en 2025.

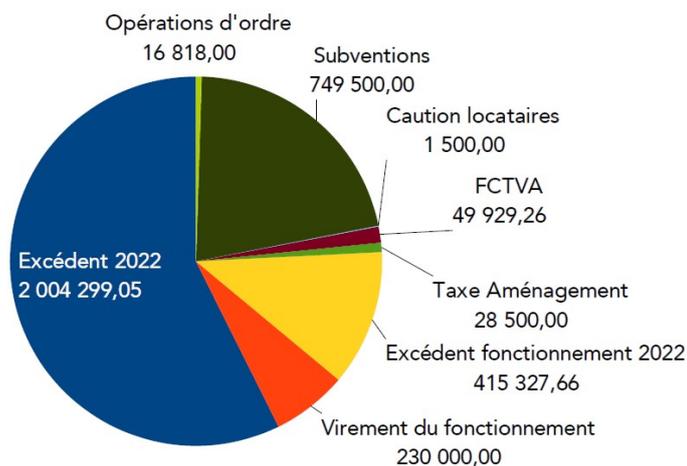
Les remboursements de capital représentent annuellement 79 000 €. Les intérêts s'élèvent à 20 000 € par an.

Fin 2022 les disponibilités de la commune s'élevaient à 2 595 465,56 €.

INVESTISSEMENTS 2023

Recettes : 3 495 873,97 €

dont 2 004 299,05 € reportés de 2022



Les recettes sont pour la plus grosse part l'excédent reporté de l'année précédente, 2 004 299,05 €.

Toutefois, cette année nous transférons 415 327,66 € de l'excédent de fonctionnement 2022 et prévoyons un virement 2023 de 230 000 €.

Nous recevons d'importants concours pour l'école, les aménagements de la gare et les cheminements piétons :

85 000 € de l'agglomération

204 500 € du département

250 000 € de la région

210 000 € de l'État

Nous percevons 49 929,26 € de remboursement de la TVA payée sur les investissements passés (FCTVA).

Les opérations d'ordres sont des écritures comptables qui s'équilibrent entre fonctionnement et investissement.

Dépenses : 3 495 873,97 €

Classes modulaires (solde)	2 647,73 €
Cimetière	30 000,00 €
Mairie	10 000,00 €
École - Agrandissement	1 339 499,27 €
Salle des fêtes	1 050 000,00 €
Renouvellement matériel	15 500,00 €
Aménagements Gare	720 000,00 €
Route de la Douane	123 197,02 €
Modernisation éclairage public	20 000,00 €
Voiries modes doux	94 823,73 €
Divers	11 206,22 €
Capital emprunts	79 000,00 €
Opérations d'ordre	0,00 €

L'année 2023 va voir se réaliser d'importantes opérations :

- la livraison de l'école agrandie pour la rentrée de septembre
- l'achèvement de la route de la Douane,
- les aménagements piétons le long de la RD 984b entre le chemin de l'Annaz et le chemin de l'Élenay
- les accès et le parking de la gare.

Nous prévoyons également des travaux pour le cimetière.

Simultanément nous pouvons d'ores et déjà inscrire 1 050 000 € pour la construction de la salle des fêtes. Elle devrait pouvoir se réaliser en 2024 - 2025.

La modernisation de l'éclairage public (économies d'énergie) va se poursuivre.

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ



Pour la première fois de son mandat la municipalité et la maire Annie Marcelot ont pu présenter leurs vœux à la population.

Plus d'une centaine de Pougnerandes et Pougnerands ont répondu à l'invitation.

Étaient également présents M. Patrice Dunand, président de Pays de Gex agglo, M. Michel Brulhart, conseiller départemental, Mmes et MM les maires ou adjoint·e·s de Crozet, Farges, Gex, Léaz, Péron, Saint-Genis-Pouilly, M. Gratien, lieutenant de gendarmerie, M. Cuinier, lieutenant des pompiers, M Collard architecte, maître d'œuvre de l'extension de l'école, ...

VITE DIT

- Quelques changements du côté du personnel... Simon Berthaud Neumaleu, qui nous a régales de ses séances de cinéma, est venu renforcer provisoirement notre équipe en mairie. Mme Anaïs Fillot, la directrice du périscolaire a quitté Pougny, bienvenue à M. Mehdi ???, qui la remplace. Notre cantonnier, Clément Legrand, nous quittera début mai. Nous lui souhaitons plein de belles choses. Il est remplacé par M. Thomas Ramillon, jeune pompier de Collonges à qui nous souhaitons la bienvenue.
- Le syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA) a indiqué que le raccordement complet du réseau fibre sur l'ensemble de la commune sera effectif à partir de septembre/octobre 2023. C'est l'entreprise Axione qui réalise ces travaux. De nombreux dysfonctionnements sont à signaler. Incompréhensible ! Tous les habitants concernés doivent contacter le SIEA
- 22 hectares de terrain boisé sur la commune, en zone naturelle protégée, sont actuellement en vente par un propriétaire de Challex. Le prix demandé était beaucoup trop élevé pour que la commune l'acquiert.
- Une plainte a été déposée à la suite du cambriolage du local du stade dans la nuit du 10 au 11 février dernier. Nous vous conseillons de porter plainte à la gendarmerie de Thoiry dès que vous êtes victimes d'un cambriolage.
- Douze nouveaux élèves ont été inscrits en février à l'école de Pougny. Nous invitons tous les parents à inscrire leurs enfants le plus tôt possible pour la rentrée prochaine. Les travaux se poursuivent sereinement.



BÂTIMENTS COMMUNAUX

- **Toitures photovoltaïques sur les bâtiments communaux**
La commission environnement a commencé à travailler sur l'opportunité d'installer des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux, en coopération avec la commune de Leaz. Un premier rendez-vous a eu lieu avec la Société d'économie mixte de l'Ain (SEMLEA) qui va étudier la faisabilité et le coût. (Voir aussi rubrique environnement.)
- **Salles communales**
Nous avons procédé à un inventaire du matériel de la salle polyvalente de la mairie. Nous rappelons que sa location est exclusivement réservée aux habitants de Pougny pour un usage privé et aux associations, en aucun cas à des fins commerciales.

URBANISME

- **Permanences** : tous les deuxièmes mardis du mois, de 10 h à 12 h, sur demande, avec Mme Zanette, chargée de l'instruction des dossiers à Pays de Gex Agglo. Prise de rendez-vous en mairie.

- **Cadastre : appel aux propriétaires**

Attention, nouveau !

Comme partout en France, les propriétaires fonciers possédant des biens sur le territoire de la commune sont informés que les résultats des travaux d'adaptation du cadastre seront mis à disposition à compter du 28 mai 2023.

Ils pourront prendre connaissance de la nouvelle représentation du plan cadastral en consultant le site www.rpcu.cadastre.gouv.fr.

Le plan adapté géométriquement sera également disponible auprès du Service Départemental des Impôts Fonciers, sis 5 rue de la Grenouillère à Bourg-en-Bresse, en libre accès sur un ordinateur dédié.

La durée de la mise à disposition du plan adapté géométriquement est de 1 mois.

Durant cette période, les propriétaires fonciers pourront utilement faire parvenir au Service Départemental des Impôts Fonciers, leurs observations sur le plan adapté géométriquement.

Nous vous invitons à suivre cette recommandation et à faire rectifier si vous constatez des erreurs.

- Tous les travaux et aménagements, même la modification de fenêtres ou de murs, doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.
- Le détail des dossiers autorisés est consultable sur les panneaux d'affichage en mairie.
- En zone rouge, aucune extension de surface, quelle qu'elle soit, ni mouvement de terrain ne sont permis.
- Le PLUIH oblige les propriétaires qui souhaitent mettre un panneau photovoltaïque à l'intégrer au toit si leur habitation se situe dans un centre-bourg ou dans une zone patrimoine. Son installation en superposition est cependant possible dans les autres cas. Le Conseil municipal est en train de réfléchir à un éventuel assouplissement pour accélérer la transition climatique.
- Nous vous rappelons également qu'il vous appartient de tailler vos haies et d'entretenir le trottoir devant votre maison; les piétons et les poussettes vous en seront reconnaissants.
- A noter que la taxe d'aménagement sera désormais appelée à la fin de l'achèvement des travaux. Ses modalités de perception ont en effet été modifiées lors de la dernière loi de finance 2022, et c'est dorénavant la direction générale des finances publiques qui la gèrera.



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

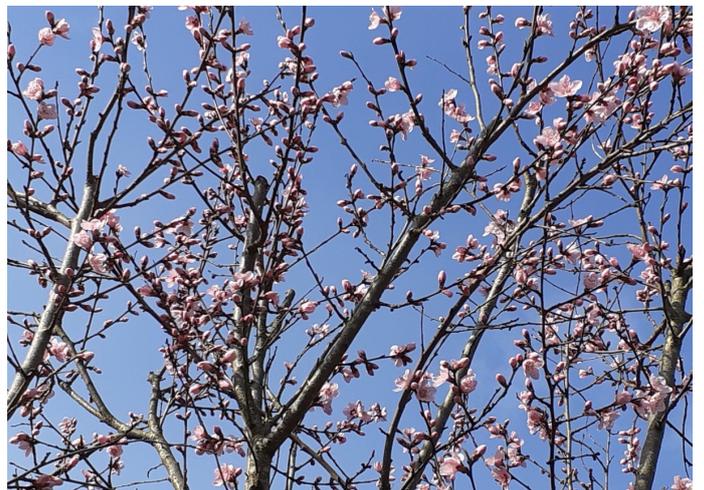
- **Jardins partagés : appel aux habitants**

Certains d'entre vous ont émis le souhait de voir se réaliser des jardins partagés.

L'équipe municipale n'a pas les forces vives pour y répondre. Elle fera en revanche tout pour faciliter la réalisation de ce beau projet.

Les habitants qui souhaitent s'investir et s'organiser pour le réaliser et le cogérer peuvent s'annoncer en mairie.

Un terrain proche des nouveaux bâtiments est disponible.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

- Toute personne en difficulté peut s'adresser au CCAS de Pougny: aide à domicile, soutien administratif et financier, etc. ccas@pougny01.com
- Nous avons plaisir d'accueillir à Pougny Mme Cindy Dagnely et sa famille.

Mme Dagnely est une professionnelle de l'aide à la personne. Vous pouvez la contacter au 06 26 65 14 96.

- **3^e édition du marché des connaissances**

Pougnerand.e.s, votre marché des connaissances revient pour la 3^{ème} édition le samedi 13 mai 2023, de 14 h à 18 h à la Fruitière.

Souvenez vous l'année dernière, vous aviez pu vous initier au yoga, jouer avec la langue française, faire voler des drones et apprendre à réutiliser les matériaux de récupération.

Cette année, nous vous proposons de partager de nouvelles connaissances comme s'amuser autour

d'un jeu de société, découvrir la sophrologie, le tricot ou le point de croix, ainsi que d'autres activités ...

Ce marché des connaissances est ouvert aux enfants et aux adultes. Il n'y a pas de «petites» connaissances, tout est intéressant et permet de s'enrichir. Si vous avez envie vous aussi de partager un savoir-faire, une passion ou tout simplement une recette, un livre, une idée... et de passer un beau moment de convivialité, alors n'hésitez pas à écrire au CCAS à l'adresse email : ccas@pougny01.com pour obtenir un complément d'information ou vous inscrire.

Cette journée de partage est entièrement gratuite et le CCAS aura le plaisir de vous offrir un petit goûter.

Prenez soin de vous et au plaisir de vous voir le samedi 13 mai 2023 !

L'équipe du CCAS de Pougny

RESTOS DU CŒUR



- **Campagne d'été des Restos du coeur du Pays de Gex**

Les Restos du cœur du Pays de Gex ont à peine

terminé leur campagne d'hiver que débutait, le 21 mars dernier la campagne d'été. Les denrées alimentaires et les produits d'hygiène ainsi récoltés pour près de 21 500 kg vont approvisionner nos quatre centres de distribution jusqu'à la mi-novembre, et les bénéficiaires, au nombre de 750, seront ravitaillés chaque semaine.

Le travail fourni par les bénévoles est remarquable, et nous espérons pouvoir compter sur d'autres volontaires dans les années à venir afin d'assurer nos collectes qui sont indispensables pour nos distributions.

Nous remercions toute la population gessienne pour cet élan de solidarité lors de notre collecte nationale de mars et vous donnons rendez-vous à l'automne prochain pour la collecte d'hiver. Pour vous inscrire, téléphonez à Nicolas Landel au: 06 09 51 29 37.

Nicolas Landel

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECT (CCID)

Comme chaque année, la commission communale des impôts directs s'est réunie en mars pour examiner, dans le village, les propositions de classement des habitations nouvellement construites et des anciennes, lorsque des modifications ont été apportées. Le classement va de 1 (extrêmement luxueux), à 8 (taudis).

A partir de ce classement et en tenant compte de la surface et des équipements, l'administration évalue la base fiscale de chaque habitation, ce qui permet ensuite le calcul des taxes foncières ou d'habitation. La commission a ainsi demandé deux corrections sur les propositions formulées.

Cette année, la loi de finances 2023, imposée par 49.3 au parlement, a prévu une augmentation des bases fiscales de 7,1 %, et le mode de calcul changera en 2026.

Lors d'un stage de l'Association des maires de France, il nous a été conseillé en outre de passer en revue l'ensemble des classements des habitations de la commune en commençant par les plus vétustes.

Dans l'ensemble, juste en se référant à l'aspect extérieur des anciennes habitations, nous avons trouvé le classement sérieux et cohérent, même s'il semble présenter quelques anomalies.

La commission conseille à chaque propriétaire de faire procéder à une vérification par les Finances publiques, en cas de doute ou si vous voulez tout simplement comprendre l'évaluation de votre base fiscale.

MOBILITÉ - VOIRIE

● Accès aux conteneurs semi-enterrés pour les ordures ménagères

Il existe pour l'instant deux sites de collecte collective d'ordures ménagères sur la commune. Le premier est à la sortie des Hutains, le second à Château-Vert peu avant le pont de Chancy. Ces sites sont destinés à être rejoints à pied, notamment parce que notre village est trop petit pour envisager des manœuvres en voiture en toute sécurité autour de ces sites.

Le site des Hutains dispose de deux places de dépose-minute, à l'usage des personnes à mobilité réduite. Quant au site du Château-Vert, plusieurs places de dépose-minute sont en passe d'être créées. Merci de ne pas y stationner à d'autres fins. (Voir aussi rubrique Environnement.)

● Allée du Château

La réfection nécessaire du réseau d'eaux usées et d'eau potable est en cours mais le réseau d'eaux pluviales, géré par Pays de Gex Agglo, serait aussi à revoir, dont une grande partie sur du domaine privé.

Cela nécessite du temps pour la réalisation et l'Agglo n'a pas prévu ces travaux sur son budget 2023. En conséquence, nous ne pourrions pas aménager la rue cette année, comme les habitants le souhaitent.

● Chemin derrière le hangar

Des tuiles concassées ont été épanchées dans les creux les plus importants. Cela facilite le passage sur ce chemin en tous temps.

● Chemin de l'Elenay.

Le creusement du fossé a coûté environ 1 000 €.

● Hauts de Crêt

Les abords de deux habitations seront aménagés afin de sécuriser les déplacements des riverains.

● Aménagement des abords de la gare de Pougny-Chancy

Le marché de maîtrise d'oeuvre a été attribué à l'entreprise JDBE, pour un coût de 23 664 € TTC. La déclaration préalable des travaux est déposée.

● Rue de la Pierre

La réfection du réseau d'eaux usées est terminée. La mairie va participer à hauteur de 4 000 € à la réfection du bitume. Le coût total est de l'ordre de 150 000 € à la charge de la Régie des eaux.

● Quartier du Château Vert - rue de la Douane

Les travaux se poursuivent. Leur fin est attendue en mai. Des places de stationnement réservées aux commerces et à la dépose des ordures ménagères seront tracées.

L'entreprise Rannard TP a remis en état le terrain communal.



ENVIRONNEMENT

● Conteneurs semi-enterrés pour les ordures ménagères

Deux conteneurs semi-enterrés sont d'ores et déjà opérationnels aux Hutains et au Château Vert. Les habitants vivant dans un périmètre de 300 m de distance sont éligibles à utiliser ces points de collecte. Il vous suffit de contacter le Service gestion et valorisation des déchets de Pays de Gex Agglo à l'adresse contactdechets@paysdegexagglo.fr ou au téléphone 04 50 40 95 00, en leur indiquant de bien vouloir procéder au changement d'abonnement et vous rattacher au conteneur concerné. La fonction d'ouverture de conteneur semi-enterré sera ainsi ajoutée à vos badges d'accès en déchetterie. Il vous sera possible de changer de site si un conteneur était installé plus près de chez vous.

Le déploiement de nouveaux conteneurs est pour l'instant reporté. (Voir aussi rubrique Mobilités.)

● Audit énergétique des bâtiments communaux

La commune fera diagnostiquer la performance thermique de l'ensemble de son patrimoine immobilier.

● Panneaux photovoltaïques chez les particuliers

Le SIEA fournit la possibilité de s'équiper de panneaux photovoltaïques qui ne nécessitent aucune installation particulière. Ils se branchent sur une simple prise.

D'une puissance de 750 W ils sont garantis 20 ans et vendus à prix réduit (1 150 € TTC au lieu de 1 490).

Pour en savoir plus se rendre sur le site :

siea-energie.fr

● Élagage des haies

Nous avons fait élaguer plusieurs haies de la commune au titre d'entretien régulier.

● Projet de sentier des rives du Rhône

Un nouveau Groupe action projet (GAP) a été mis sur pied afin de travailler sur la création d'un sentier le long des berges du Rhône. Le groupe, qui réunit des élus et des habitants, aura pour mission de proposer un balisage du sentier, de rechercher des fonds et de faire réaliser les travaux. Un subventionnement du barrage de Pougny-Chancy est envisageable. Pays de Gex Agglo apportera un soutien logistique (commande groupée de panneaux indicateurs). Pour tous ceux qui veulent s'investir, une randonnée de repérage (bottes et gants conseillés) aura lieu le dimanche 23 avril 2023. Rendez-vous à 8 h 30 à la Maison de la nature, à la Fruitière.

● Barrage de Pougny-Chancy

L'évacuation des gravats générés par la réalisation de la passe à poissons devrait durer plusieurs semaines.

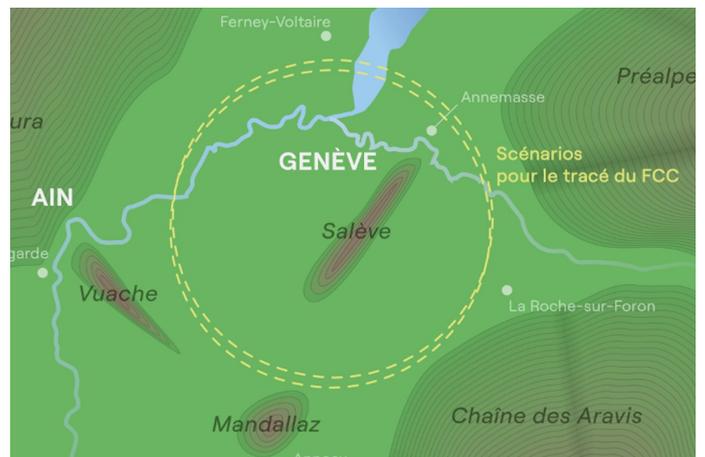
● Rencontre avec le CERN

Une délégation du CERN a présenté son projet d'accélérateur de particules, lors du dernier Conseil municipal, le 1er mars, dans le cadre d'une consultation des communes impliquées de près ou de loin par cette nouvelle infrastructure.

Ce futur collisionneur circulaire n'a plus aucune commune mesure avec la précédente. On passe à 91 km de circonférence.

Le but de l'opération: toujours mieux comprendre l'origine de l'univers et poursuivre ce modèle de coopération internationale scientifique et pacifique entre 35 pays et 150 universités et instituts de recherche.

La nouvelle infrastructure va évoluer dans un anneau sous-terrain situé de 150 m à 400 m sous terre. Le tunnel passera au bord du Jura, sous notre marais de l'Étournal, sous le Rhône, au bord du Vuache entre la Mandallaz et le Salève, près de la La Roche-sur-Foron, traversera la vallée de l'Arve et, enfin, le Léman côté petit lac. Il sera accessible en surface par huit plateformes scientifiques ou techniques, dont une sur Challex et une sur Vulbens.



Nous avons demandé que le projet soit très précautionneux des nappes phréatiques, par exemple celle qui alimente Pougny en eau potable, et le plus respectueux possible de l'environnement et de la biodiversité en surface et en profondeur. On nous a assuré que l'utilisation des matériaux excavés faisait l'objet d'une étude approfondie. A suivre donc.

La maîtrise d'ouvrage de l'étude a été confiée à la Direction du CERN. L'étude de faisabilité sera achevée en 2025. L'heure est à la phase de mesures et d'inventaires sur le terrain. En 2024, les couches géologiques seront cartographiées au moyen de techniques acoustiques, puis il sera procédé à des forages exploratoires dans les endroits délicats.

La décision finale de réaliser ce projet ou non sera prise vers 2028/2029. Les travaux commenceraient alors vers 2030, et le démarrage du collisionneur électron - positon interviendrait en 2045 pour être remplacé, dès 2070, par un collisionneur proton-proton. Il s'agit donc d'un projet pour nos petits-enfants et leurs enfants. Espérons qu'ils verront cela positivement.

Des questions ? fcc.web.cern.ch/fr - 0800 907 20

ENVIRONNEMENT

● Avis à tous les détenteurs d'un équidé

Pour lutter contre la maltraitance animale, la loi Dombreval s'applique à partir du 1er janvier 2023.

Nous vous reproduisons ici l'article D.214-37-1 :

I. – Toute personne qui, dans le cadre de son activité professionnelle, est au contact direct d'un équidé, atteste de sa connaissance des besoins spécifiques de l'espèce en justifiant :

1° Soit d'une expérience professionnelle au contact direct d'équidés, d'une durée minimale de dix-huit mois au moment de l'acquisition;

2° Soit de la possession d'un diplôme, titre ou certificat figurant sur une liste publiée par arrêté du ministre chargé de l'agriculture.

II. – Toute personne détenant un équidé à des fins autres que celles mentionnées au chapitre I justifie d'un certificat d'engagement et de connaissance délivré par les organismes professionnels de la filière équine

figurant sur une liste fixée par arrêté du ministre chargé de l'agriculture ou par un vétérinaire.

Ce certificat est signé par le détenteur de l'équidé et comporte une mention manuscrite par laquelle il s'engage expressément à respecter les besoins de l'animal.

Il précise :

1° Les besoins physiologiques, comportementaux et médicaux, y compris en cours de transport, en tenant compte de l'état des connaissances scientifiques;

2° Les obligations relatives à la traçabilité et à l'identification de l'animal ainsi qu'aux conditions de transport;

3° Les implications financières et logistiques liées à la satisfaction des besoins physiologiques, comportementaux et médicaux tout au long de la vie de l'équidé.



Pays de Gex
● ● ● ● ● agglo

- Dans le cadre de son partenariat avec l'espace France services, la Direction générale des finances publiques (DGFIP) tiendra une permanence Déclaration 2023, le 5 mai prochain, à la salle Grange à Gex, au 135, rue de Genève, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

135 rue de Genève 01170 Gex
Site internet : paysdegexagglo.fr
Courriel : infopaysdegexagglo.fr
Tel : 04 50 42 65 00

Cinq agents des impôts répondront, individuellement, aux questions des administrés concernant leur déclaration de revenus de l'année 2022. Espace France services, Pays de Gex Agglo, 04 50 42 65 00.

ASSOCIATIONS

Pour joindre la commission Associations, désormais une seule adresse :

associations@pougny01.com.

● Journée nettoyage

Merci à tous les participants. Cet exercice annuel nous permet de prélever des déchets souvent très anciens qui polluent notre bel environnement. La bonne nouvelle, c'est qu'il y en a de moins en moins grâce à l'action de tous. A l'année prochaine.



● Pousse ta culture

Un moment plein d'émotion pour la diffusion, le 28 janvier dernier, de Va, vie et deviens. Un beau succès avec vingt-cinq participants.

Ciné-soup nous a offert aussi la diffusion du film



d'animation Les mondes de Ralph, le 25 février, et des Figures de l'ombre, le 31 mars.

Malheureusement, Simon Berthaud Neumaleu nous quitte pour de nouvelles aventures. Le village vous remercie pour ces beaux moments de magie et de partage.

● Rugby Club



Rugby Club
du Canton de Collonges
307 rue Vie creuse
01550 Pougny
www.rugbycollonges@yahoo.fr
Tél : 06 45 53 40 49

Après trois ans, nous avons pu organiser, le 18 mars dernier, notre repas dansant à la salle Champ Fontaine de Péron où les convives se sont régalés autour d'une tartiflette et se sont déhanchés jusque tard très tard dans la nuit pour le bonheur de tous.



Le produit de la tombola a été reversé en totalité à l'association Les galets de la Vie en souvenir de Vic (petite sœur d'un de nos joueurs).

Le 1^{er} avril a eu lieu le plus gros tournoi de l'année à Bourg-en-Bresse, où les 21 clubs étaient représentés. Le RCCC a performé et a terminé sur le podium en U6 - U8 et 1^{er} dans la catégorie U12, à la grande satisfaction des éducateurs qui encadrent chaque samedi ces jeunes sportifs. Les U10 n'ont pas démerité et continuent de s'entraîner pour que leurs efforts soient récompensés.



Prochain tournoi prévu le 13 mai à Annemasse pour toute l'école de rugby.

Vous pouvez toujours assister aux entraînements chaque samedi de 10 h à 12 h et, si votre enfant souhaite s'inscrire, n'hésitez pas à nous rendre visite.

Le meilleur accueil vous sera réservé.

Rugby Club du Canton de Collonges



Sou des Ecoles de Pougny

Après le succès du Carnaval des petits et des grands à Pougny et son spectacle de marionnettes, les membres du Sou des écoles ont reçu un accueil chaleureux lors de la traditionnelle quête/tombola (tirage au sort le 24 juin prochain) et vous remercient sincèrement de votre participation.

Place maintenant, le dimanche 7 mai à la Fruitière, au Marché de Printemps, sa Foire aux plantons et sa vente de poulets rôtis à l'emporter.

De nombreux exposants et artistes locaux seront présents, avec bien sûr l'accompagnement musical de l'Ensemble de Cuivres de Chancy-Collonges. Également au rendez-vous la buvette et la restauration sur place.

Un bulletin de pré-commande pour les plantons et les poulets rôtis est disponible en téléchargement sur le site internet de la commune. Il sera également distribué dans vos boîtes à lettres.

Au plaisir de vous accueillir nombreux.

Le Sou des écoles de Pougny



SOU DES ECOLES POUGNY



Dimanche 7 Mai

De 8h00 à 14h00 à la Fruitière - POUGNY

FOIRE AUX PLANTONS

Poulets rôtis &
pommes de terre
à l'emporter

MARCHÉ DE PRINTEMPS
Stands d'artisanat local

ATELIER JARDINAGE & BRICOLAGE
POUR TOUS LES ENFANTS

Buvette
Restauration sur place



TOURNOI DE SIXTE

STADE DE POUGNY
01550 POUGNY

FESTI'POUGNY

DIM 28 MAI

2023

DÉBUT DU TOURNOI : 8H

INSCRIPTIONS : 06.20.39.78.02

BUVETTE / BURGERS / PETITE RESTAURATION
DE 7 À 77 ANS - VENEZ NOMBREUX !

COMMERCES

● L'Épicerie du coin a deux mois d'existence

Premier bilan : proximité, qualité et lien social au rendez-vous

Pendant trois ans nous avons rêvé puis élaboré en famille le projet de l'épicerie. Nous voulions offrir un point de rencontre aux habitants et habitantes de Pougny, leur éviter de faire des kilomètres pour leurs courses alimentaires, leur proposer des aliments de qualité et construire un lien social avec eux. L'ouverture a eu lieu le 1er février et l'accueil a été enthousiaste et chaleureux. Depuis quelques semaines, peut-être à cause du manque de places de stationnement, la fréquentation a chuté.

Les objectifs que nous nous sommes fixés sont d'ores et déjà atteints. Nos clients nous disent leur plaisir de se retrouver autour d'un café ou d'un petit déjeuner, de faire leurs courses à pied, à vélo ou sur le chemin entre maison et travail. Nous avons des retours positifs sur le choix des produits. Nous faisons connaissance avec les habitants et habitantes et les liens se nouent.

Toutefois, le modèle économique est fragile. Les produits issus de l'agriculture durable et locale sont plus chers, car les producteurs et productrices sont mieux rémunérés. Nous avons fixé une marge faible afin de maintenir les prix les plus accessibles possible. Nous parvenons à dégager un seul petit salaire pour les deux gérants. Nous avons pris ces engagements en connaissance de cause, car c'était la seule option pour travailler avec des produits de qualité. Cette situation est identique pour la plupart des projets similaires en France et en Suisse.

Des cafés-débat sur l'alimentation et l'agriculture durable

Afin de partager nos valeurs et réfléchir ensemble sur différents thèmes touchant aux questions

● Nouveau à Pougny !!! Salon de coiffure/SPA

Bienvenue à l'équipe de la Beauté du cheveu, un salon de coiffure/spa flambant neuf qui a ouvert ses portes à Pougny début avril. 60 rue du Château-Vert.

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14 h à 18 h.

Mardi, jeudi et vendredi : 9 h à 18 h.

Samedi : 8 h à 15 h.

www.planity.com/biosphere-01550-pougny

● Nouveau à Pougny !!! Service de soins à domicile

Je vous propose mes services de soins à la personne en CESU, qui facilite les déclarations des rémunérations de votre salarié à domicile.

Avec une expérience de plus de six ans dans l'aide à



d'alimentation et agriculture, nous avons décidé de proposer une série de rencontres. La pougnerande Marie Brault Fulop, agronome, ancienne maraichère et engagée sur les questions d'agriculture et d'alimentation durable animera ces ateliers avec l'équipe de l'épicerie.

Ce lieu a besoin de vous pour vivre. Venez nombreux !

Nos cafés-débat auront lieu à l'Épicerie du Coin, de 14 h 30 à 15 h 30 :

Le 29 avril : **qu'est-ce qu'il y a dans nos assiettes ?**

Le système agricole et alimentaire : comment ça marche ?

Le 10 juin : **le lien entre nourriture et santé**

L'Épicerie du coin



la personne, je peux donc vous accompagner pour les soins d'hygiène, la préparation et l'aide aux repas, la compagnie.

06 26 65 14 96. cdagnely@gmail.com

Cindy Dagnely

NOS PRATICIENS, ARTISANS ET COMMERÇANTS

Vous n'êtes pas sur la liste ? Quelque chose est faux ? Merci de vous déclarer en mairie

À POUIGNY

- **L'Épicerie du Coin.** 45 rue du Château-Vert. Lundi au samedi, de 8 h à 19 h. Dimanche, de 8 h à 16 h.
- **GARE À TOI**
Plats à emporter, vente de pain sur réservation avec retrait entre 18 h et 18 h 30, les lundis à Crêt, devant le panier de basket; les mardis à Pougny bas, place TPG; les jeudis à Pougny haut, place de l'église, repas sur mesure.
Instagram et facebook : @restaurantgareatoi
restaurantgareatoi@gmail.com. 06 15 29 56 66
- **Poissonnerie BEALAY**
Vente directe. Mardi après-midi – Pougny Gare, de 14h à 14h45 et Pougny-Haut, rue Mottier de 14h45 à 15h30. 06 08 64 34 14
- **Pasta'Z - Morgan Cullet**
Pâtes fraîches et petits menus. Livraison sur Pougny. 06 47 20 83 96.
Facebook des Voisins de Pougny.
- **Coco & Rico, cuisine caribéenne**
Menus livrés à domicile les samedis et dimanches soir. Réservation: 24 h à l'avance.
Facebook : cocoricopougny. 06 59 11 85 50.
- **Épicerie en ligne.** Facebook «olivale.com» ou site internet www.olivale.com. Retrait : 352, route de l'Etournel. 07 54 81 36 65.
- **Spartacus**, pizzas à l'emporter
Jeu, vend et sam. Angle route de la gare/route de la Fruitière. Devant la menuiserie Locatelli.
06 41 35 23 01
- **La Beauté du cheveu.** Salon de coiffure/spa. 60 rue du Château-Vert. Lundi: 14h - 18h. Mardi, jeudi et vendredi: 9h - 18h. Samedi: 8h à 15h.
www.planity.com/biosphere-01550-pougny
- **Réflexologie générale & Reiki**
Murielle Marcon. 06 80 99 77 44
- **Phytoressences.** Catherine Lachaux. Phytothérapeute diplômée de l'IFMV à Genève. Drainage lymphatique.
catherinelachaux74@gmail.com. 06 43 09 06 53
- **Services de soins à domicile.** Cindy Dagnela.
cdagnely@gmail.com. 06 26 65 14 96
- **Fabrice Morand électricité**
320 Vie Creuse. 06 89 58 29 82
- **HP Services**
Bâtiment/agencement de cuisine.
33 route de la Gare. 06 16 04 00 81
- **Travaux Leblanc**
Petite rénovation, jardinage. 07 81 39 74 20

À COLLONGES

- **Maraîchères.** GAEC Le Jardin des fées.
Vente directe. Domaine de Piers. Ma et jeudi : 10h-12h30/14h-18h30 ; sam : 10h-12h. 06 72 60 86 77
- **Boulangerie-pâtisserie**
Le rendez-vous des Gourmets. 91, Grand Rue.
Mar-sam : 7h-12h30/15h-19h ; dim : 7h-13h.
Fermé les lundi et mercredi. 04 50 59 64 28
- **Traiteur-boucher chez Gaël.** 106, Grand Rue.
www.chezgael-traiteur-paysdegex.fr
04 50 59 65 10
- **Restaurant le Malassis.** Plats à l'emporter.
71 Grand Rue. 04 50 48 11 37
- **Proxi Chez Karen et Bea.** 106, Grand Rue.
Lun-sam : 8h-12h30/15h-19h.
beka.collonges@orange.fr. 04 50 56 84 62
- **Herboristerie Obopoqodo.** 47 Grand Rue.
Lun 17h -19h. Ma - Ven 10h - 12h et 16h -19h.
Sa 10h - 12h. obopoqodo.fr. 04 50 59 54 16
- **Bureau de Poste.** 134 rue du Fort.
Mar-ven : 13h30-16h30 ; sam : 9h-12h.
- **Tabac de l'Union**
Lun-mar-jeu-vend : 8h30-12h.
- **Start Auto.** Réparation toutes marques.
Technoparc sur la Vie. 04 50 56 86 25
- **N.L.A Services.** Service de nettoyage et d'entretien.
347, rue Pré Bachat. 8h - 19 h du lundi au vendredi.
07 56 87 12 27.
- **Studio photo «Clichés Tendresse»,** Nathalie Mathern. Technoparc de Collonges.
cliches.tendresse@gmail.com.
www.cliches-tendresse.com. 06 32 00 84 43
- **C'le plombier.** 136 rue de Pré Fleuri. Du lundi au samedi. 07 85 42 44 51
- **Start Auto.** Réparations toutes marques.
Technoparc sur la Vie. 04 50 56 86 25.
- **Maison d'hôtes La Colonie.** 210, rue du Fort.
info@lacolonie.fr. 04 50 56 09 76
- **Maison de Santé du Fort**, pluridisciplinaire
 - Médecins : 04 50 56 71 00
 - Pharmacie du Fort : 04 50 59 60 17
 - Infirmiers : 04 50 56 71 64
 - Kinésithérapeute : 04 50 59 66 19
 - Sage femme : 06 63 86 16 66
 - Psychologue : 06 15 47 47 59
 - Podologue : 04 50 59 54 79
 - Ostéopathe: 07 83 92 30 84.ou 07 81 61 14 58

À FARGES

- **Les 3 Petits fermiers**
Vente de produits locaux. Ven - sam : 9h-19h
198 route d'Asserans.
www.les3petitsfermiers.com
- **Café restaurant de la Poste**
731 rue de la République
04 50 56 05 47

A VOS AGENDAS

Avril

- Dimanche 23 avril - 8 h 30 à la Maison de la nature (Fruitière) : randonnée de repérage des futurs sentiers (bottes et gants conseillés).
- Samedi 29 avril - 14 h 30 à 15 h 30 à l'Épicerie du coin : café-débat «qu'est-ce qu'il y a dans nos assiettes ? Le système agricole et alimentaire, comment ça marche ? ».

Mai

- Lundi 1^{er} mai : Fête du travail. 13^e journée d'action contre la retraite à 64 ans.
- Dimanche 7 mai : Marché de printemps. à la Fruitière. (Voir article en rubrique association.) Pré-commande obligatoire pour les plantons et les poulets rôtis (flyer ci-joint).
- Lundi 8 mai - 17 h à la mairie : commémoration de la capitulation de l'Allemagne nazie.

- Vendredi 12 mai : réunion du club Primevères
- Samedi 13 mai - 14 h à 18 h, à la Fruitière : Marché des connaissances, Venez nombreux !
- Samedi 20 mai - 15h30 - 17h30 à la bibliothèque : café-lecture
- Dimanche 28 mai - 8h au stade : tournoi de sixte.

Juin

- Samedi 10 juin - 14 h 30 à 15 h 30 à l'Épicerie du coin : café-débat «le lien entre nourriture et santé».
- Mardi 13 juin : fermeture du passage à niveau en raison de travaux sur les rails de 19h à 7 h le lendemain matin 14 juin.
- Vendredi 16 juin : réunion du club Primevères
- Samedi 17 juin - 15h30 - 17h30 à la bibliothèque : café-lecture
- Samedi 24 juin : Fête de l'école

QUOI DE NEUF DANS LA CULTURE

● Votre bibliothèque, votre avis nous intéresse

Depuis ce début d'année, notre petite bibliothèque accueille des lecteurs un samedi par mois pour un café-lecture. Au programme: partages, échanges, et convivialité. N'hésitez pas à nous rejoindre pour parler de vos lectures autour d'une boisson chaude.

Afin de nous permettre de mieux cibler vos attentes, nous avons établi un questionnaire. (Ci-joint.) Votre avis nous intéresse! Nous vous remercions d'avance pour votre participation.

Prochaines dates à retenir: les samedis 20 mai et 17 juin pour les cafés-lectures de 15 h 30 à 17 h 30.

Durant l'été, des activités pour le jeune public seront proposées. Au programme: lecture en dehors de la bibliothèque, animation manga et atelier créatif. Nous vous tiendrons informés des dates.

Nous en profitons pour remercier les généreux villageois qui nous ont fait des dons de livres pour les petits et les plus grands. Au plaisir de vous revoir tout prochainement!

L'équipe des bibliothécaires

● Quelques liens pour égayer vos week-ends

bordeau.saint-genis-pouilly.fr/

gex.fr/events/

c-et-c.mon-paysdegex.fr/spip.php?rubrique1

mjcgeex.fr/activites/scenes-et-medias/theatre/

paysdegex-montsjura.com/lagenda/lieux-culturels/

● Le coup de cœur de Christelle

Vous descendez ? De Nick Hornby.

La nuit du Nouvel An, à Londres, quatre personnages atypiques, déçus par leur existence et bien décidés à faire le grand saut, se retrouvent sur le toit d'un immeuble de quatorze étages... Martin, présentateur vedette de la télévision, dont la carrière et la famille ont été brisées par un scandale retentissant, Maureen qui n'en peut plus de s'occuper, seule, d'un fils handicapé, Jess, souffrant d'une grosse peine de cœur, pleine d'amertume (et d'alcool); enfin JJ, jeune Américain dont les rêves de devenir rock star ont finalement disparu.

Outre le désespoir, ce quatuor improvisé a en commun... une petite faim et retrouve peu à peu, autour d'une pizza, le goût de la vie.

Un livre au résultat aussi inattendu qu'hilarant !

Venez vite l'emprunter à la bibliothèque...

● Des barbares au Pays des Sapins

Le tome 2 du livre sur l'histoire de Genève et sa région, écrit et illustré pour les enfants en classe de CM2 vient de paraître !

Les aventures d'une jeune apprentie archéologue en quête des traces laissées dans sa région par les hommes du passé. Partez à la découverte de l'origine du peuple Burgondes et suivez son installation dans la région lémanique, appelée «Pays des Sapins», à la fin de l'Empire romain.

Le Pôle métropolitain du Genevois français a financé ce projet et la diffusion de 4 000 ouvrages dans les écoles du Genevois français, pour soutenir la production d'une culture commune, de part et d'autre de la frontière.

CONDOLÉANCES

Monsieur Pierre Michon, ancien conseiller municipal, nous a quittés le 10 mars 2023.

Nous présentons nos condoléances les plus sincères à sa famille et ses proches.